

Réunion informelle du 15 décembre 2011 avec les élus en comité technique

Le Directeur des services informatiques de l'Ouest, M. Bellanger, a réuni le 15 décembre l'ensemble des élus en comité technique pour une réunion informelle (présents : 5 élus CGT, 2 élus CFDT, 1 élu SNUI-SUD + 1 expert ; Administration : le Directeur, ses 2 adjointes, les 5 directeurs d'ESI, l'assistant de prévention et la responsable R.H. D'Angers). Le caractère informel de cette réunion, et l'attente des conclusions de plusieurs groupes de travail qui se tiendront prochainement, n'ont pas empêché vos élus CGT d'évoquer les questions qui leur avaient été soumises.

Suppressions d'emplois dans les services de la DISI Ouest

Nous avons tout d'abord réaffirmé notre opposition farouche à la suppression prévue de 9 emplois sur la DISI dès l'an prochain.

Sur ce point, le Directeur a précisé que ces chiffres étaient provisoires en attendant la tenue du Comité Technique de réseau au niveau central. Ces suppressions sont dues à la prise en compte de l'arrêt de l'éditique de Rennes et de la baisse d'activité de certains pôles d'acquisition de données.

Seuls des postes vacants seront supprimés cette année.

M. Bellanger a précisé qu'il y a un nombre important de postes vacants à la DISI Ouest, mais qu'il ne pouvait pas nous en préciser le nombre exact.

Pour la CGT, ces suppressions d'emplois, qui entrent dans le contexte global de casse des services publics, sont totalement inacceptables. Elle appellera l'ensemble des agents à participer aux actions qui seront proposées dès janvier 2012 pour s'opposer à cette situation.

Réforme de l'assistance... harmonisation au sein de la DISI Ouest...

Une réunion se tiendra en janvier avec l'ensemble des agents de ces structures.

GTS Nantes et Chorus Rennes : attente de décision des groupes de travail nationaux.

Plan stratégique informatique et avenir des différents ESI de la DISI Ouest

Selon M. Bellanger, nous ne sommes qu'au début de la construction de la DISI, il va falloir être vigilant et ne pas avoir de déperdition d'agents. Le volet formation sera important.

Il a donc indiqué qu'il y a des établissements pour lesquels il « va falloir se battre » pour les pérenniser. En fait, il les a tous cités !

Nous avons demandé pour la tenue du prochain Comité technique un état des missions par E.S.I.

- L'ESI de Tours, pour lequel des activités devront être trouvées, notamment après le départ de NDL
- l'ESI de Rennes, qui voit l'activité d'India se restreindre très fortement.
- l'ESI de Nantes Lotz-Cossé, pour lequel les développements futurs devront être diversifiés au-delà des outils pour Copernic.
- L'ESI d'Angers, qui va connaître l'arrêt du scannage début 2013. Ce sont les emplois de 15 personnes qui sont concernés.

Seul l'ESI de Nantes Marsauderies semble provisoirement à l'abri, mais le DISI reste vigilant.

Il a précisé qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir, d'autant que des discussions sont en cours qui

devraient aboutir positivement. Il ne peut cependant pas en dire plus actuellement.

On pourrait résumer le propos de M. Bellanger par : « **je sais tout, mais je ne dirai rien** ».

Ce discours confirme les craintes développées par les collègues, même si la Direction dit travailler activement dans la recherche d'activités pour les ESI et nous promet des annonces prochainement.

La CGT a indiqué qu'elle ne se battra pas pour prendre les missions des collègues des autres ESI. Il n'est pas en effet dans notre conception du syndicalisme d'opposer les intérêts des salariés, et nous savons que les collègues des autres DISI ressentent les mêmes inquiétudes que nous. Le véritable enjeu, c'est l'emploi public dans toutes ses composantes !

Gestion des « ressources humaines » (ou, pour le dire de manière moins bureaucratique, des « collègues »)

Du fait de contraintes informatiques, les dossiers de l'ensemble des agents de la filière gestion publique ne pourront pas être traités dans Agora. Ce sont donc les agents des directions départementales qui continueront à mettre à jour leur dossier pour le compte de la DISI.

Le pôle RH d'Angers verra dans un premier temps son périmètre de gestion limité à Rennes et Tours.

La paye ne sera pas intégrée dans Agora avant début avril, par manque de compétences sur la DISI, et les directions départementales assureront la paie des agents des ex-DIT.

Chaque ESI devrait disposer à terme d'un pôle de gestion de ressources humaines de proximité qui traitera les demandes et fera remonter à la DISI les questions les plus complexes. Toutefois, ces pôles ne seront pas prêts partout dans tous les ESI au 1er janvier 2012. 3 postes de C pour les RH budgétaires B de proximité sont en projet actuellement (Tours, Rennes et Lotz Cossé).

A Rennes, il n'y aura qu'un agent (qui n'aura donc pas droit à ses congés ?) A Nantes Lotz-Cossé, il n'y aura personne au 1er janvier. Un poste devrait être pourvu au printemps à l'issue des mouvements de mutation. Il semble que la règle qui impose d'y nommer un agent de catégorie C pourrait connaître des aménagements ... **On peut tout de même regretter que le poste de la secrétaire du DI de Nantes ait été supprimé l'an dernier, avant de rouvrir – avec des missions élargies – quelques mois après.**

Les billets de train seront gérés dans chaque ESI et les frais de déplacement dans AGORA en mode DISI. Les avances sont maintenues.

Concernant la confidentialité des informations transmises via les RH de proximité... la réponse du Directeur a tenu en un motJOKER ! comme quoi on a raison de s'en inquiéter.

Gestion budgétaire

La dotation budgétaire de la DISI devrait être fortement contrainte en 2012.

La Direction souhaite donc faire des économies, notamment au niveau des frais de déplacements. Une note sera publiée. Ils seront intégrés dans Agora au 01/01/2012 (sauf pour les contractuels informatiques). Il faudra les limiter au maximum et mutualiser les travaux. Des centres de coût par établissement seront mis en place dans Chorus, ainsi qu'un budget par établissement avec ratio « agents- missions – éloignement géographique » et des réunions de cadrage trimestriel.

Les gains devraient être redéployés sur les dépenses d'investissement.

Les demandes de formations ne devraient pas être affectées par ces mesures, même si les formations en local seront privilégiées. En revanche, les déplacements en groupe devraient être limités, et les visio-conférences favorisées. N'hésitez pas à prendre contact avec les militants de la CGT en cas de difficultés.



La CGT restera vigilante. Il serait inacceptable que les agents n'aient pas les moyens matériels de travailler correctement.

Formations

Concernant les formations PAU, examen de B en A, ... : elles sont assurées par les centres de formation au niveau local inter directionnel. Toutefois, la DISI assurera si nécessaire des compléments.

Hygiène, sécurité, conditions de travail

La DGFIP a demandé que chaque direction locale ait un assistant de prévention (ex-ACMO) à plein temps. La DISI a dérogé à cette demande, puisque le collègue de catégorie A n'y est affecté qu'à 80 % de son activité. Qui plus est, depuis le 1er septembre, il a consacré la majeure partie de son activité à la formation.

Sa priorité pour 2012 sera la mise à jour des documents uniques sur les risques professionnels (ce qui aurait dû être fait l'an dernier déjà ...). A ce sujet, M. Bellanger **(et suite à proposition de la CGT, les représentants en CHS)** visiteront chaque ESI. Les CHS locaux devront y être associés.

Les locaux des ESI de Tours et Nantes Lotz Cossé seront gérés par les Directions départementales et celui de Rennes par la DISI.

Le suivi des formations secouristes sera assuré de telle manière que les agents concernés ne perdent pas la qualification.

Si les bâtiments sont partagés avec d'autres directions, il existera plusieurs cahiers d'hygiène et sécurité.

La CGT vous encourage à vous emparer des cahiers hygiène et sécurité de votre ESI.

Pilotage de gestion

Le DISI est revenu sur le pilotage de gestion, assurant qu'il ne s'agissait pas de flicage. Pour autant, un outil de reporting (parlons moderne) est nécessaire pour cadrer et réajuster notre activité selon le Directeur, pour qui il y a nécessité d'un pilotage global décliné par service. Il s'est dit choqué par la réaction des ex cmib qui refuseraient tout pilotage. Certains services devront utiliser un nouvel outil (un de plus), ceux qui utilisent déjà un logiciel national le conserveront. Une nouvelle réunion des CID pour complément d'information sera mise en place.



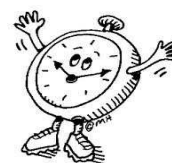
Pour la CGT, il n'en reste pas moins que l'utilisation de ces outils apparaît souvent comme chronophage, voire est ressenti comme une volonté de surveillance excessive de la hiérarchie.

Nous sommes revenus sur les questions que nous avons posées par écrit et que nous vous avons fait parvenir.

Statuts, règles de gestion

La réflexion est en cours sur les horaires de travail (plages et régimes d'horaires variables) : un certain nombre de services (Chorus à Rennes, GTS à Nantes, ...) souhaitent des aménagements.

La CGT revendique la possibilité de choix individuel du régime d'horaires variables (pointage ou forfait) pour les agents de la CID, ainsi que le choix d'horaires individuels pour tous les agents non soumis aux horaires d'équipe.



Sur l'avenir des agents passant de C en B, le DISI a découvert le droit au retour qui prévalait dans l'ex-Trésor. Ce droit au retour est supprimé, et l'avenir des collègues passés B sans avoir la

qualification correspondante n'est pas assuré s'ils ne l'obtiennent pas dans les deux ans.
La situation est particulière pour les agents de l'édition qui semblent bénéficier d'un maintien en résidence.

Pour les agents passant de B en A, aucun retour n'est garanti.

Les agents administratifs qui sont passés PAU en 2011 et qui exercent déjà des missions informatiques pourront être nommés sur place. C'est le cas à Rennes et Angers. Pour les autres, la question se pose.

Le DISI a indiqué qu'il était défavorable à l'adoption des **ponts naturels** du fait de la spécificité des missions des ESI. Il a toutefois précisé que les permanences durant les ponts concernés devaient être adaptées aux besoins (c'est-à-dire que des effectifs en nombre réduits seront suffisants ces jours-là).

L'application de cette décision aux CIDs départementales n'a pas été évoquée

La suppression des ponts naturels entraînera également la suppression des astreintes et des avantages (congrés ou rétributions financières) qui les accompagnaient dans certains ESI. **Avantage (pour l'administration) de l'harmonisation par le bas des règles de vie ...**

Projet de déménagement de l'ESI Nantes Lotz-Cossé

L'ESI est actuellement situé dans un bâtiment partagé (pour moitié environ) avec la DRFIP 44, le loyer global dépasse les 900.000 €. Une étude est en cours pour un déménagement de l'ESI dans un bâtiment à construire sur le site de l'autre ESI nantais. Cette étude est portée par la DRFIP 44. Il n'y a pas d'information actuellement. Il s'agit d'un sujet sensible, de par ses implications sur la qualité de vie des agents (qui pourraient voir leur temps de trajet augmenter sensiblement) et sur la gestion du restaurant administratif : des départs à la retraite auront lieu, et il serait regrettable d'embaucher du personnel pour fermer quelques mois plus tard.

Départ de l'édition de Nantes

Il est prévu pour le courant 2012, mais sans date certaine. Il sera dans tous les cas annoncé 6 mois avant.

Plan de mobilité urbaine

La signature d'un plan de mobilité urbaine, à l'image de ce qui a été fait par la DGFIP 44 permettrait aux collègues de Nantes de bénéficier des mêmes avantages que leurs collègues : réduction sur les abonnements aux vélos libre-service, avantages (jusqu'à 300 €) pour l'achat d'un vélo électrique.

Mais après un premier échec, la question est désormais dans l'attente, et selon le Directeur, ce n'est pas la priorité actuellement (certains diraient à l'Elysée que « l'environnement, ça commence à bien faire »). D'autant que la DISI aurait des difficultés à atteindre les objectifs d'augmentation d'utilisation des modes de transports « doux » (bus, trams, vélos, ...).



Nous nous sommes fait l'écho des inquiétudes de nos 2 collègues informaticiens du Centre d'Encaissement de Rennes et leur avons rendu compte directement.

Beaucoup de questions concernant la gestion des agents sont en attente des décisions de groupes de travail nationaux. Les questions exigeant des réponses nationales seront remontées en centrale...du moins l'avons-nous demandé.

Vos représentants en comité technique à votre disposition et en attente de vos réflexions et remarques:

Nathalie Azévédo – ESI Tours ; Jean-Yves Detoc – ESI Rennes ; François Jaspard – ESI Nantes Marsauderies ; Yvic Kergroac'h – ESI Nantes Lotz-Cossé ; Laurent Pruvost – ESI Rennes
--